



**Collège Jacques Prévert**

187 rue Jacques Prévert  
60230 Chambly

Tél. : 01 34 70 51 92 - Mel : [ce.0600060P@ac-amiens.fr](mailto:ce.0600060P@ac-amiens.fr)

La Principale,,

à

**Parents d'Elèves**

Chambly, le lundi 04 septembre 2023

Objet : Bourse nationale de collège - Bourse départementale collégien – Fonds Social

### NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Selon vos conditions de ressources, vous pouvez bénéficier de deux types de bourses :

#### BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

(-Taux 1 = 37 €uros/trimestre    -Taux 2 = 104 €uros/trimestre    -Taux 3 = 162 €uros/trimestre)

- Demande à effectuer en ligne par le portail « **scolarité services** » avec identifiant et mot de passe (**même identifiant pour ENT et téléservices**) qui seront communiqués par le collège en septembre
- Demande à saisir **impérativement avant le 19 octobre 2023 voir FLYER sur l'ENT.**
- Si non accès à Internet possibilité de faire la demande en ligne au collège (secrétariat de gestion)

**NB :** Les élèves demi-pensionnaires boursiers bénéficient en complément de la Bourse Nationale de l'Aide Départementale à la Restauration Scolaire

(- Taux 1 = 0,70 €uros /repas    - Taux 2 = 0,85 €uros /repas    - Taux 3 = 1,00 €uros /repas)

#### BOURSE DEPARTEMENTALE «COLLEGIEN »

Demande à effectuer uniquement par dossier papier à retirer au secrétariat de gestion, le matin avant 11h20.

Le dossier devra être retourné avant le 20 octobre 2023 au secrétariat de gestion.

#### AIDES PONCTUELLES (FONDS SOCIAUX CANTINE ET COLLEGIEN)

Dossier papier à retirer au secrétariat de gestion et à rendre le plus rapidement possible.  
Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Principale,

Isabelle DEBOULE

